

Ydes Force et Passion !

Informations Municipales

n° 01/2015

Message de vœux du Maire

Message d'espoir et d'unité

Mes Chers (es) compatriotes,

En ces premiers jours de 2015, je vous adresse mes vœux de Bonne et Heureuse Année. Que cette nouvelle année soit source, avant tout, de santé, de joie, de bonheur, d'espérance et aussi de paix. Mes collègues élus s'associent à ce message.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui souffrent de leur situation ou de leur solitude, qu'ils sachent pouvoir compter sur l'écoute et la solidarité de la Municipalité.

En ces jours sombres où la France est frappée dans son cœur, je formule des vœux de paix et de sérénité pour que notre liberté reste indivisible. Je témoigne mon soutien et celui de Ydes aux familles si durement éprouvées par le fanatisme.

A toutes les « *Forces vives de Ydes* », je dis ma confiance et mon espoir de les voir surmonter les épreuves et les difficultés qui découlent d'une économie toujours aussi défavorable.

La conjoncture, la diminution des dotations de l'état, la réforme territoriale, et maintenant le risque que représente le terrorisme ne doivent pas atteindre notre capacité à surmonter les épreuves en restant unis et solidaires.

C'est bien cet état d'esprit qui anime votre Municipalité qui porte, malgré tout, des projets qu'elle espère pouvoir réaliser en 2015 :


- Soutien, solidarité et proximité envers les personnes seules et isolées.
- Rénovation de la rue Chabeaudy lorsque la Commune de Champagnac programmera sa partie.
- Remise en état du parking du stade.
- Début du programme de réhabilitation de l'Avenue de la Libération.
- Programme annuel d'entretien de la voirie.
- Réhabilitation d'un court de tennis.
- Construction de 3 pavillons en partenariat avec Polygone.
- Début des travaux de viabilisation nouveau lotissement.
- Rénovation et mise en accessibilité de la salle du cinéma.

Les dossiers techniques de ces différents programmes sont prêts. Il faut être conscient que ces travaux ne pourront débuter qu'au fur et à mesure des disponibilités financières.

En ce sens, j'ai décidé de m'investir encore davantage pour rassembler justement les moyens financiers indispensables à ces projets nécessaires et réalistes. De son côté, le Conseil Général devrait entreprendre les travaux d'aménagement du rond-point des 4 Routes.

Au préalable et comme pour tous les projets qui touchent au cadre de vie, une réunion publique sera organisée.

Ainsi, ensemble, avec dévouement, avec Force et Passion, nous poursuivrons sans faillir la préparation de notre avenir et la construction de notre cadre de vie, car les valeurs de notre engagement restent intactes pour YDES dorénavant Chef-lieu de Canton.

Votre dévoué Yvané,


Agenda du Maire : Rendez-vous les plus importants

SEPTEMBRE

- Le 6** Forum des Associations
- Le 17** RDV avec l'entreprise PAPKKA
Réunion Bureau Communauté de Communes Sumène Artense (C.C.S.A.)
- Le 19** Visite blanchisserie à Bort-les-Orgues
Conseil d'Orientation Fondation Jacques Chirac
Rendez-vous SDEC Projet 4 Routes
Conseil Municipal
- Le 30** Réunion CAF à Saignes
Réunion Publique au Centre Socio-Culturel sur la vidéo-protection

OCTOBRE

- Le 1^{er}** Réunion entreprise PAPKKA
- Le 2** Conseil Communautaire à La Monselie
- Le 3** Commission des Travaux
Fête de la Châtaigne à Ydes-Bourg
Représentation théâtrale « Le Bastringue » au Centre Socio-Culturel
- Le 4** Randonnée enduro « Les Phacochères de la Sumène »
- Le 13** RDV avec l'entreprise Bois et Paysages
Réunion préparation du Téléthon
- Le 14** Commission de Sécurité Résidence La Sumène
- Le 16** Conseil d'Ecole Groupe Scolaire La Fayette
Réunion C.C.S.A.
- Le 17** Commission de Sécurité Restaurant des Voyageurs

NOVEMBRE

- Le 3** Commission des Finances
- Le 4** Réunion Télémédecine avec le Conseil Général du Cantal
- Le 5** Réunion préparation Téléthon
- Le 6** 3^e Commission (Affaires Sociales et Santé) préparation budgétaire
- Le 7** Réunion Fleurissement
- Le 8** Remise des Prix du Concours Communal du Fleurissement
- Le 10** Représentation théâtrale au Centre Socio-Culturel
- Le 11** Cérémonies du 11 novembre à Ydes-Bourg et Ydes-Centre
- Le 13** RDV avec le Cabinet MSE
Visite station épuration La Barandie avec MSE et le Maire de Riom-es-Montagnes
- Le 14** RDV avec Cantal Ingénierie et Territoires (Projet réhabilitation Avenue de la Libération)
Assemblée Générale de l'association A.C.A.D.Y.
- Le 15** 5^e Commission (Développement, Nouvelles Technologies et Vie Associative, Animation) préparation budgétaire
- Le 17** RDV avec M. DUMUIS, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé à Clermont-Ferrand
RDV avec l'architecte David CHASTAIN, pour le projet de réhabilitation du Cinéma
RDV à la Sous-Préfecture de Mauriac
Réunion à la Résidence La Sumène
2^e Commission (Affaires Scolaires et Culture) préparation budgétaire

- Le 18** Réunion C.C.S.A. à Saignes : Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) fournitures de portage des repas
- Le 19** Réunion de Service Médiathèque
- Le 20** Conseil d'Administration Association des Maires du Cantal à Aurillac
RDV avec le Directeur Départemental des Finances Publiques
- Le 21** Cinéma les enfants de l'ovale Rencontre avec le réalisateur
- Le 22** Assemblée Générale d'Ydes Pétanque
- Le 24** Réunion C2EA schéma d'assainissement
Conseil d'Administration du Collège Georges Brassens
- Le 26** Journée Portes Ouvertes à l'Unité Parkinson avec M. TARISSON, Directeur Général du Centre Hospitalier d'Aurillac
- Le 28** Réunion C.C.S.A. à Saignes : C.A.O. Fournitures de portage des repas
Commission Nouvelles Technologies et Développement
- Le 29** Commission des Travaux

DECEMBRE

- Le 1^{er}** Commission des Finances
RDV avec Maître BESSON
- Le 2** RDV avec le Directeur Départemental des Finances Publiques
Réunion sur le FRADDT (Région) au Vigean
Forum Leader à Riom-es-Montagnes
Commission Permanente C.C.S.A. et Conseil Communautaire au Monteil
- Le 5** Installation du dosimètre dans 14 habitations pour analyser le radon
Réunion System C.A.O. à Champs sur Tarentaine
Téléthon : La plus longue chaîne des bracelets Looms au Groupe Scolaire La Fayette
- Le 6** Commission Permanente
Sainte-Barbe des Mineurs
Sainte-Barbe des Pompiers
- Le 7** Résultats du Téléthon
- Le 8** RDV avec l'Abbé Pascal POIRIER
RDV avec Directrice Maison de Retraite de Saignes
- Le 9** Cabinet MSE – Visite Station d'Épuration
Réunion diagnostic assainissement en Mairie de Saignes
- Le 10** Réunion Diagnostic habitat C.C.S.A.
- Le 11** RDV avec Maître BESSON
- Le 12** Départ en retraite du Docteur JUILLARD, Médecine du Travail à Mauriac
Conseil Municipal
- Le 15** RDV avec l'architecte CAILLAU : visite de l'Eglise d'Ydes-Bourg
RDV avec M. DIMOYAT, Président du Tir à l'Arc
- Le 17** RDV avec l'Entreprise Electrique (installation vidéo-protection)
Réunion du Syndicat Intercommunal de Musique à Bort-les-Orgues
- Le 19** Goûter des Personnes Âgées
Noël du Personnel Communal
- Le 30** Marché du Nouvel An

Mardi 13 janvier 2015 : Réunion Plan Vigipirate en Sous-Préfecture de Mauriac

Jeudi 15 Janvier 2015, le Maire a présidé une réunion sécurité vigipirate pour le Groupe Scolaire La Fayette et le Collège Georges Brassens

Ydes, chef-lieu de canton

Décret n°2014-149 du 13 février 2014 portant délimitation des Cantons dans le département du Cantal

NOR : INTA1327540D

Version consolidée au 06 janvier 2015 (origine : Légifrance.gouv.fr)

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu le **code général des collectivités territoriales**, notamment son article L. 3113-2 ;

Vu le **code électoral**, notamment son article L. 191-1 ;

Vu le **décret n° 2012-1479 du 27 décembre 2012** authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, ensemble le **I de l'article 71 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013** portant application de la **loi n° 2013-403 du 17 mai 2013** relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral ;

Vu la délibération du conseil général du Cantal en date du 25 octobre 2013 ;

Vu les autres pièces du dossier ;



Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décète :

Article 1

Le département du Cantal comprend quinze cantons :

canton n° 1 (Arpajon-sur-Cère) ; canton n° 2 (Aurillac-1) ; canton n° 3 (Aurillac-2) ; canton n° 4 (Aurillac-3) ; canton n° 5 (Mauriac) ; canton n° 6 (Mauris) ; canton n° 7 (Murat) ; canton n° 8 (Naucelles) ; canton n° 9 (Neu-église) ; canton n° 10 (Riom-ès-Montagnes) ; canton n° 11 (Saint-Flour-1) ; canton n° 12 (Saint-Flour-2) ; canton n° 13 (Saint-Paul-des-Landes) ; canton n° 14 (Vic-sur-Cère) ; canton n° 15 (Ydes).

Article 16

Le canton n° 15 (Ydes) comprend les communes suivantes : Antignac, Arches, Bassignac, Beaulieu, Champagnac, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Jaleyrac, Lanobre, Madic, La Monselie, Le Monteil, Saignes, Saint-Pierre, Sauvat, Sourniac, Trémouille, Vebret, Veyrières, Ydes.

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune d'Ydes.

Point sur les travaux

COUR DES ECOLES

Les travaux sont terminés. Montant réalisé : 66 621.11€ TTC

A ce montant, il faut déduire la valeur de la castine qui a pu être réutilisée sur un autre chantier.



Avant (castine)



Après (enrobé couleur)

AUTRES TRAVAUX TERMINÉS

⇒ Réhabilitation de la rue des Myosotis à Fanostre :

Les travaux sont terminés. Montant réalisé : 46 772.35€ TTC



Avant travaux



Après travaux

⇒ Revêtement impasse du Puy Dieu :

Exécution reportée à 2015

⇒ Modification du trottoir rue Alfred Basset

Les travaux sont terminés. Montant réalisé : 8 233.68€ TTC



Avant travaux



Après travaux

CHEMINEMENT PIÉTONS EN BORDURE DE LA RD 115

Terrassement, mur préfabriqués et trottoir sécurisé :

71 650.23€ TTC

Récupération des eaux pluviales :

23 019.24€ TTC

Soit un total de :

94 669.47€ TTC



Avant travaux



Après travaux

SENTIER PIÉTONNIER (LA GRAVIÈRE)

Les travaux sont terminés.



Travaux en cours



Après travaux

TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL

Réhabilitation du bâtiment communal rue Victor Hugo.

L'aménagement des sanitaires est terminé : 7 861.80€ TTC

La réfection de l'enduit extérieur est terminée : 12 079.80€ TTC



Avant travaux



Après travaux
(manque le remplacement des portes)

Apprendre les gestes qui sauvent : un acte citoyen

1 vie = 3 gestes qui sauvent

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, 3 réflexes :



En France, chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque. Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals. 7 fois sur 10, ils surviennent devant témoin, mais moins de 20 % de ces témoins font les gestes de premiers secours. Or 4 victimes sur 5 qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples pratiqués par le premier témoin. Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est de 5 % ; il est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatisés externes et la population formée aux gestes qui sauvent. Depuis mai 2007, la loi autorise tout citoyen à utiliser un défibrillateur.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Le rôle d'un défibrillateur est de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ». C'est un appareil portable, avec une batterie, qui possède deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime.

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) analyse le rythme cardiaque et diagnostique la nécessité ou non d'une défibrillation.

Le terme DAE est l'appellation générique employée pour regrouper les défibrillateurs entièrement automatiques et les défibrillateurs semi-automatiques :

Le défibrillateur entièrement automatique (DEA) délivre automatiquement un choc électrique après le diagnostic d'une fibrillation ventriculaire,

Le défibrillateur semi-automatique (DSA) demande au témoin d'appuyer sur un bouton pour confirmer la délivrance du choc électrique.

Des défibrillateurs automatisés externes ont été installés à divers points stratégiques de la commune d'Ydes :

- **PHARMACIE**, 42, avenue Roger Besse (à l'extérieur)
- **MAISON DE RETRAITE** « Résidence La Sumène », 1 Rue de la Mine (à l'intérieur)
- **STADE MUNICIPAL** (Côté terrain d'honneur - Sortie Joueurs)
- **SUPER U**, 4, avenue Roger Besse (à l'intérieur)

Vous pourrez trouver toutes les informations destinées aux grands publics sur le site www.fedecardio.org/1vie3gestes (site de la Fédération Française de Cardiologie).

Le Service aux Personnes Âgées



La Commission des Affaires Sociales représentée par Mme Martine TRIVIAUX, à laquelle se sont jointes quelques bénévoles, rend visite aux personnes âgées isolées en complément du travail effectué par les services d'aide à domicile (ASeD et ADMR).

Ces visites sont axées sur la volonté de rompre leur solitude en étant à leur écoute.

Si nous avons omis de contacter des personnes intéressées, veuillez nous le faire savoir en appelant le secrétariat de mairie au 04.71.40.82.51.

PROCHAINEMENT...

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) travaille actuellement sur un projet de mise en place d'un accompagnement aux courses dans les commerces d'Ydes pour les personnes âgées n'ayant pas de moyen de locomotion.

Nouveaux commerçants

La Municipalité a le plaisir de vous informer de l'installation de nouveaux commerçants sur la Commune. Il s'agit de :

► « **CREA CONCEPT'15** », de Mlle Amandine DELMAS, La Gare de Saignes :

Graphisme publicitaire, évènementiel et audiovisuel - Créations (tous supports) de clip, vidéo, identité visuelle, affiche, flyer, logo, typographie, illustrations publicitaires, simulation virtuelle (auto, paysage et beauté), retouche photo, etc.

► « **LA BOUTIQUE D'AMANDA** », de Mme Martine CAUCHIE, 48, avenue Roger Besse :

Fleuristerie et Epicerie fine - composition florale, senteurs et saveurs, plats cuisinés, foie gras, asperges, truffe, café, thé, confiserie, confiture, alcools fins, savons, eau de cologne, etc.

PROCHAINEMENT...

► « **EURL GARAGE MEYNIEL** », de Pierre MEYNIEL, Zone Artisanale Nord

Motoculture et matériel agricole

EN PROJET

► **M. et Mme Rémi LE RIDER**, Zone Artisanale Nord

Projet de vente alimentaire à emporter

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et nos vœux de pleine réussite dans leur activité.

Connaître notre patrimoine

Dans cette nouvelle rubrique qui devrait se poursuivre dans les éditions suivantes de notre bulletin municipal « Ydes Force et Passion », nous nous efforcerons de présenter les divers éléments du patrimoine historique et culturel de notre Commune. Apparemment modeste, relativement ignoré, sa valeur est cependant exceptionnelle, tant par sa qualité que par sa diversité. Cet héritage constitue notre patrimoine commun, il nous appartient de le faire connaître et de le mettre en valeur. Pour ce premier article nous nous arrêterons sur :

Le mobilier de l'église saint Georges à Ydes-Bourg



- Six éléments essentiels composent un ensemble remarquable par son unité de style. Ils meublent à merveille cette église classée monument historique depuis 1862.

Ce monument historique fait l'objet d'une attention particulière de la Municipalité pour sa conservation.

A ce titre, des travaux de restauration du porche seront entrepris en 2016.

- **Le maître autel.** Il est composé d'une table, d'une galerie-retable et d'un tabernacle central surmonté d'une niche d'exposition. Il comporte en son centre un Christ assis bénissant. De chaque côté les quatre évangélistes assis sur des trônes. A chacune de ses extrémités, deux anges en ronde-bosse. Le retable forme une galerie qui encadre le tabernacle dont la porte dorée souligne l'importance liturgique.

- **Les stalles.** Au nombre de quatorze elles sont richement sculptées. Leur dossier représente les mois et leurs travaux, le sacrifice d'Abraham et le jeune Tobie accompagné de l'ange rendant la vue à son père. Chaque stalle possède une miséricorde¹.

- **La chaire.** Elle est ornée d'une frise à arcatures et modillons rappelant la décoration de l'abside. Quatre panneaux séparés par des colonnettes portent en bas-relief quatre apôtres. Au bas de la chaire, et le long de son escalier, une frise reproduit la tentation d'Ève, des animaux et des monstres.

- **Les fonts baptismaux en pierre** (à droite, en rentrant) Bas-relief représentant le baptême du Christ. A cela s'ajoutent : la « **balustrade de communion** » et le **chemin de croix**.

- Ce mobilier a été sculpté en 1893 et 1894 par Jean Ribes, sculpteur « en tous genres sur bois et pierre ». Né à Fontanges en 1849, il a installé son atelier à Mauriac vers 1885. Il mourra en 1919. Peu connu, il est pourtant l'auteur d'une œuvre particulièrement riche et abondante. Il a orné une quinzaine d'églises de notre région de meubles et de sculptures diverses, tant sur pierre (fonts baptismaux par exemple) que sur bois. Son travail qui « exprime sa personnalité à travers des motifs originaux et immédiatement reconnaissables » s'inscrit parfaitement dans le style néo-gothique de l'époque. Le qualificatif de « style ribien » lui a même été attribué.

- Pierre Moulier qui a publié en 2009 « Jean Ribes un sculpteur roman dans le Cantal en 1900 », et à qui j'ai beaucoup emprunté pour la rédaction de cet article, écrit dans son ouvrage. « Le mobilier de l'église d'Ydes est peut-être (sans doute) le chef-d'œuvre de Ribes ».

- Espérant vous avoir donné l'envie « d'aller y voir de près », vous pouvez vous documenter davantage en consultant divers sites internet qui traitent de Jean Ribes et de l'église saint Georges d'Ydes, sans oublier évidemment l'ouvrage magistral de Pierre Moulier publié par les éditions « Cantal Patrimoine ».



1. Saillie fixé sous l'abattant d'une stalle d'église pour permettre de s'asseoir tout en ayant l'air d'être debout.

Les Fêtes de fin d'année



Dimanche 14 décembre 2014

Assemblée Générale du Club de l'Age d'Or de la Vallée de la Sumène.

A l'issue, une cérémonie symbolique a eu lieu pour fêter les anniversaires des personnes suivantes :

80 ans : Mmes Geneviève GIL, Geneviève PASTISSIER et Denise TUTA

90 ans : Mme Léontine VIGNAL



*Vendredi 19 décembre 2014
Visite du Père Noël à la Mairie pour les enfants
du Personnel*

*Vendredi 19 décembre 2014
Goûter des Personnes Âgées
Noces d'Or de mariage
pour M. et Mme Antonin DESIR,
M. et Mme Daniel FLOURET,
M. et Mme Gérard FRIERE,
M. et Mme Julien MERCIER*



Mercredi 07 janvier 2015

Vœux du Maire au Personnel Communal

Le 1^{er} Marché du Nouvel An



Compte tenu de son succès, nous espérons tous que cette manifestation sera reconduite.

Ça se passera à Ydes

- **Jeudi 29 Janvier 2015** : Visite de M. Richard VIGNON, Préfet du Cantal

AU CENTRE SOCIO-CULTUREL

- **Samedi 31 janvier 2015** : Quine des Ecoles (Association des Parents d'Elèves)
- **Samedi 07 février 2015** : Soirée Danse (Association Ydes Champagnac Danse Attitude)
- **Dimanche 08 février 2015** : Concours de Belote des anciens Sapeurs-Pompiers d'Ydes
- **Samedi 14 février 2015** : Repas dansant Saint-Valentin organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ydes
- **Dimanche 22 février 2015** : Thé dansant du club de l'Age d'Or de la Vallée de la Sumène
- **Mardi 10 mars 2015** : Collecte de Sang

ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015 :

Bureaux de vote au Centre Socio-Culturel d'Ydes-Centre et à Ydes-Bourg

- **Dimanche 22 mars 2015** : 1^{er} tour • **Dimanche 29 mars 2015** : 2^e tour

Si vous souhaitez connaître les manifestations suivantes, vous pouvez d'ores-et-déjà vous rendre sur le site internet www.ydes.fr - rubrique « Agenda »

Un petit coup de chapeau...



Amandine DELMAS a été élue Miss CURVY Auvergne le 21 juillet 2014.

C'est une association dont la devise est

« Ronde ou pulpeuse, la taille n'est pas un critère de beauté ».

Toutes nos félicitations à la lauréate.

Véhicule : demande d'immatriculation - cession

En raison des demandes de plus en plus nombreuses émanant également d'utilisateurs de communes voisines, la Mairie d'Ydes n'effectuera plus l'envoi des demandes d'immatriculation.

Toutefois, elle tient à disposition du public les imprimés de demandes.

Infos Mairie : ETAT CIVIL

DECES

Personnes domiciliées à Ydes :

- Paul CHARRIERE, domicilié à Trancis, décédé le 31 juillet 2014 à Ydes
- Marius SERRE, domicilié 44, rue du Docteur Basset, décédé le 19 août 2014 à Mauriac
- Gilbert SALESSE, domicilié 6, rue Félix Chalvignac, décédé le 11 septembre 2014 à Clermont-Ferrand
- Francisco SARAIVA, domicilié 2, Quartier du Belvédère, décédé le 13 septembre 2014 à Clermont-Ferrand
- Louise HEZARD veuve BOS, domiciliée Rue Victor Hugo, décédée le 24 septembre 2014 à Ydes
- André CHABEAUDY, domicilié à Fanostre, décédé le 1^{er} octobre 2014 à Mauriac
- Roland CHAVINIER, domicilié La Jarrige, décédé le 08 octobre 2014 à Aurillac
- Alain LASCHAMPS, domicilié 28, rue du Docteur Basset, décédé le 03 novembre 2014 à Clermont-Ferrand
- Jean BADAL, domicilié 26, avenue de la Libération, décédé le 09 novembre 2014 à Ydes
- Rémy AUZAT, domicilié Rue Victor Hugo, décédé le 13 novembre 2014 à Ydes
- Gaston BERNARD, domicilié Fleurac, décédé le 21 décembre 2014 à Vic-sur-Cère

Résidents de la Résidence La Sumène et de l'Unité Parkinson :

- Simone COUDERT veuve BOUVELOT, domiciliée Résidence La Sumène, décédée le 02 juillet 2014 à Mauriac
- Paulette HEITZ veuve PLAMBERCK, domiciliée Résidence La Sumène, décédée le 15 juillet 2014 à Ydes
- Céline LECONET veuve LAMPRE, domiciliée Résidence La Sumène, décédée le 09 octobre 2014 à Ydes
- Reine MENUDET veuve FILLIAS, domiciliée Résidence La Sumène, décédée le 11 octobre 2014 à Ydes
- Renée COURTAUD épouse BRISSET, domiciliée Unité Parkinson, décédée le 02 novembre 2014 à Ydes
- Odette CHABREUIL épouse MONTEIL, domiciliée Résidence La Sumène, décédée le 19 novembre 2014 à Ydes
- Maria SANCHEZ, domiciliée Résidence La Sumène, décédée le 02 janvier 2015 à Ydes

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

NAISSANCES

- Maël PLANEIX, né le 02 août 2014 à Ussel
- Justine ROBERT, née le 19 septembre 2014 à Ussel
- Louis GANES, né le 27 septembre 2014 à Ussel
- Adrien WOZNIAK, né le 09 décembre 2014 à Aurillac

Meilleurs vœux aux nouveaux nés et sincères félicitations aux parents.

MARIAGES

- Mélanie PAPON et Thomas DURIEZ, le 26 juillet 2014
- Françoise MOLEDO et Arnaud PIGOT, le 09 août 2014

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Les ramassages

ENCOMBRANTS : Il est rappelé que ce ramassage est exclusivement réservé aux particuliers ne disposant pas des moyens nécessaires pour transporter eux-mêmes leurs encombrants à la déchetterie. Par ailleurs, il doit être impérativement trié en trois catégories (bois, ferraille, divers). Enfin, **l'électroménager est exclu du ramassage et doit être repris par le fournisseur.**

Prochaines dates de ramassage 2015 :

➤ *Judis 26 février, 26 mars, 23 avril, 21 mai, 25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre et 17 décembre.*

POINTS VERTS : Rue de la Mine (devant la Salle de Tennis couvert) et Place des Tilleuls (derrière la Mairie).

ORDURES MENAGERES : – Ydes-Centre – Fanostre – Lagnac : tous les Mardis matins – Les villages : tous les Mercredis matins

Rappel : Préservez l'environnement, utilisez les Points Verts et la déchetterie, pas la nature !
Respectez l'environnement des Points Verts. Il est interdit de déposer des débris au pied des containers.

Une réflexion est actuellement conduite pour mettre en place une participation financière pour l'enlèvement des déchets verts.

A VOTRE ECOUTE

Permanence en Mairie : une permanence est assurée les jeudis tous les 15 jours (sauf jours fériés) de 17 h 00 à 19 h 00 par le Maire. Les permanences sont confirmées par la presse.

En cas d'urgence : Le Maire et les Adjoints sont disponibles sans délai.

Le Maire se tient à disposition chaque jour sur rendez-vous. Il peut se rendre à domicile, sur demande, pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

Heures d'ouverture de la Mairie :

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 - Les mardi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Visitez le site web : www.ydes.fr

Tous les Flash'Com, et donc, toutes les informations qui les contiennent, peuvent être consultés en permanence sur le site « Ydes.fr »

Mairie d'Ydes – Place Georges Pompidou – 15210 YDES - Tél : 04.71.40.82.51 - Fax : 04.71.67.91.75

E.mail : mairie-ydes@wanadoo.fr ou mairie@ydes.fr – Site : www.ydes.fr
Directeur de la publication : Guy LACAM – Rédacteur en Chef : Jean-Claude SAISSSET